

**Adoption de la modification du calendrier de la Faculté d'Odontologie
et des MCC du parcours dérogatoire accéléré équivalent à une 1^{ère}
année de Master de la mention Biologie Santé ou de la mention
Biotechnologies**

DIRECTION DES ÉTUDES ET DE LA VIE
DE L'ÉTUDIANT

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 3 décembre 2019

Délibération 2019/12/CFVU - 102

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1

Vu les statuts de l'université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35 ;

Vu l'avis du Conseil de la Faculté de chirurgie dentaire en sa séance du 12 novembre 2019 ;

Vu l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire, séance du 3 décembre 2019 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers adoptent la modification du calendrier de la Faculté d'Odontologie et des MCC du parcours dérogatoire accéléré équivalent à une 1^{ère} année de Master de la mention Biologie Santé ou de la mention Biotechnologies (document joint).

Toulouse le 16 décembre 2019



La Présidente

Régine ANDRE-OBRECHT

Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 22

Nombre de voix favorables : 17
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 4
Ne prennent pas part au vote : 1
Nombre de votes blancs : 0

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

UNIVERSITE TOULOUSE III PAUL SABATIER

FACULTE DE CHIRURGIE DENTAIRE

3, Chemin des Maraichers

31062 Toulouse Cedex 9

<http://dentaire.ups-tlse.fr/>

FACULTE DE MEDECINE TOULOUSE RANGUEIL

FACULTE DE MEDECINE TOULOUSE PURPAN

STRUCTURE D'ENSEIGNEMENTS et MODALITES DE CONTROLE DES
APTITUDES ET DES CONNAISSANCES

2019/2020

**Parcours dérogatoire ACCELERE
équivalent à une 1ère année de Master
de la mention Biologie-santé
ou de la mention Biotechnologies**

Responsable pédagogique

Professeur Jean-François Arnal, Faculté de Médecine de Toulouse-Rangueil

Jean-Francois.Arnal@inserm.fr

Coreponsables : Professeur Bernard Payrastre, Faculté de Médecine de Toulouse-Purpan

bernard.payrastre@inserm.fr

Docteur Valera Marie-Cécile, Faculté de Chirurgie dentaire

marie.valera@inserm.fr

Le Président de l'Université

- Vu l'avis du Conseil de la Faculté de Chirurgie Dentaire en sa séance du 12 juin 2018
- Vu l'avis du Conseil de la Faculté de chirurgie dentaire en sa séance du 12 novembre 2019
- Vu l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en sa séance du 3 décembre 2019

Arrête

INTRODUCTION

L'objectif de la filière Médecine-Sciences est de former tous les ans, dans les principales Universités de France, **un petit nombre des futurs professionnels de santé à la recherche et par la recherche**, afin de réaliser un double cursus plus précocement que le dispositif dérogatoire corps de santé classique. Ce cursus s'inspire de la formation « **MD-PhD training program** » proposée par la plupart des Universités aux Etats-Unis, et dans la majorité des pays européens.

Un **réseau des filières Médecine-Sciences** se met en place actuellement en France qui a pour objectif de coordonner la formation des futurs professionnels de santé aux métiers de la recherche scientifique en visant un niveau d'excellence. Ce réseau a pour vocation de mettre en commun ou partager les formations scientifiques théoriques et pratiques proposées par chaque filière, mais aussi l'animation scientifique, des facilités proposées historiquement depuis plus de 15 ans par sa filière nationale de l'Ecole de l'INSERM.

<http://www.inserm.fr/etudiants/l-ecole-de-l-inserm-liliane-bettencourt>

Ce réseau a pour vocation de favoriser l'interdisciplinarité scientifique et de soutenir la formation précoce à et par la recherche avec en particulier :

- la possibilité de faire un **master pendant les études de médecine et d'odontologie**,
- voire pour ceux qui le souhaitent une thèse de sciences précoce dans la continuité du master.

Parmi les étudiants n'ayant pas été retenus par l'Ecole de l'INSERM (seulement 20 à 30 étudiants sont admis par an pour toute la France, et 1 à 3 par an à Toulouse), plusieurs étudiants tous les ans souhaitent effectuer un parcours apparenté comme cela est possible dans d'autres universités françaises. Le parcours présentement proposé s'inscrit dans le cadre d'un réseau des filières Médecine-Sciences développé par les principales Facultés de Médecine en France et devant permettre maintenant à un plus grand nombre d'étudiants d'accéder à une formation scientifique.

MODALITES D'ACCES

Parcours dérogatoire accéléré équivalent à une 1^{ère} année de master des Mentions Biologie-Santé ou Biotechnologies

Le parcours dérogatoire accéléré, donnant l'équivalence de la 1^{ère} année de master de la mention Biologie-Santé ou de la mention Biotechnologies, est accessible aux étudiants des corps de santé (Médecine et Odontologie).

Les étudiants doivent s'inscrire dès la 2^{ème} année de leurs études de santé effectuées dans les Facultés de Médecine Rangueil-Purpan et Chirurgie Dentaire de l'Université Toulouse III Paul Sabatier.

La validation d'UE théorique ou UE stage hors de ce dispositif ne garantit pas la validation d'éléments de la 1^{ère} année de master des mentions Biologie-Santé ou Biotechnologies.

ETAPE D'ADMISSION

La préparation est actuellement encadrée par les Professeurs JF Arnal et B Payrastre (Facultés de Médecine) et le Dr MC Valera (Chirurgie Dentaire).

Une **information générale** concernant l'Ecole de l'INSERM et le cursus Médecine-Sciences est faite en amphithéâtre **au début du cursus de 2^{ème} année** (DFGSM2 et DFGSO2), rapidement suivie d'une information détaillée pour les étudiants intéressés. Ils sont en particulier conseillés et guidés pour la constitution du **dossier de candidature commun** à l'Ecole de l'INSERM et au parcours dérogatoire accéléré, qui doit être déposé début novembre.

<http://www.inserm.fr/etudiants/l-ecole-de-l-inserm-liliane-bettencourt>

Deux possibilités en Décembre :

1- soit l'étudiant est admissible à l'Ecole de l'INSERM et il participe à la formation de Février. Elle comprend 80 heures de formation scientifique, complétées par 20 heures de tutorat. Cette formation est fondée sur un important travail personnel portant sur les grandes avancées scientifiques, dont le programme est défini annuellement. Il candidate à la sélection finale/ admission à l'Ecole de l'INSERM (Juin). S'il est admis à l'Ecole de l'INSERM, il suit ce cursus en place depuis 15 ans.

2- soit l'étudiant n'est pas admissible à l'Ecole de l'INSERM (Décembre) ou pas admis à l'Ecole de l'INSERM (Juin). Il peut alors candidater et intégrer le **parcours dérogatoire accéléré de Toulouse** selon les modalités ci dessous dans le but de se familiariser, parallèlement à ses études de médecine ou d'odontologie, à la recherche biomédicale en vue de l'obtention d'un Master à la fin d'un cycle de 4 années d'études incluant l'année de PACES.

Cette étape de formation scientifique fondamentale commence en **janvier de la deuxième année** (DFGSM2, DFGSO2) et se poursuit en troisième année (DFGSM3, DFGSO3) des études universitaires de santé. Elle comporte des unités d'enseignements scientifiques spécifiques et une formation expérimentale pratique.

Les étudiants déposent leur candidature début décembre. Celle-ci est évaluée par un Jury (composé au minimum de 3 HU et de 2 Chercheurs des EPST). Chaque étudiant (DFGSM2 et DFGSO2) retenu se voit attribué au mois de Janvier un tuteur membre d'une équipe de recherche labellisée. Il commence alors le parcours comme indiqué ci-dessous.

En juin, sont incorporés s'ils le souhaitent dans le cursus, les candidats non admis à l'Ecole de l'INSERM. L'inscription de l'étudiant au cursus dérogatoire « accéléré » de Toulouse lui permettra d'obtenir la délivrance des 12 ECTS correspondant à un enseignement théorique et il devra effectuer le stage en laboratoire pour valider cette équivalence à la 1^{ère} année de master des mentions concernées.

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Pour obtenir l'équivalence de la 1^{ère} année de master, le parcours dérogatoire **accélééré** nécessite la validation de 60 ECTS répartis comme suit au cours du cursus de l'étudiant de santé:

Pendant l'année **DFGSM2-DFGSO2** :

	Unité d'Enseignement Théorique (UET) (2eme Quadrimestre)	6 ECTS
	2 UE proposées par le cursus BIOMIP (2eme Quadrimestre)	6 ECTS
	Unité d'Enseignement de Stage de Recherche (12 semaines)	15 ECTS
TOTAL	1^{ère} année du parcours dérogatoire accélééré	27 ECTS

Pendant l'année **DFGSM3-DFGSO3** :

	Unité d'Enseignement Théorique (UET) (1 ^{er} et/ou 2eme Quadrimestre)	6 ECTS
	2 UE proposées par le cursus BIOMIP	6 ECTS
	Unité d'Enseignement de Stage de Recherche (8 semaines)	12 ECTS
	Rédaction d'un projet de recherche	9 ECTS
TOTAL	2^{ème} année du parcours dérogatoire accélééré	33 ECTS

Au total, le **parcours dérogatoire accélééré comprendra 60 ECTS**

Toute UE validée est acquise, la note minimum de 10 sur 20 à chacune d'elle est nécessaire.

L'équivalence de la 1^{ère} année de master ne sera acquise qu'après la validation du 2^{ème} cycle d'études de santé.

Les unités d'enseignement théorique (UET) de 6 ECTS appartiennent aux masters mention Biologie-santé – Biotechnologies - Santé publique (Cf Annexe 1). La liste peut être consultée sur <http://www.masterbiosante.ups-tlse.fr>

Les unités d'Enseignement proposées par le cursus BIOMIP sont disponibles sur :
<http://www.univ-tlse3.fr/decouvrir-nos-diplomes/biomip-plaquette-604776.kjsp?RH=1454074064222>

Cette filière nouvellement créée « Biologie/Mathématiques/Informatique/Physique » reçoit actuellement 24 étudiants de la Faculté des Sciences et Ingénierie, sélectionnés sur dossier à la fin du premier semestre de Licence mention Sciences de la Vie. Elle propose des études de biologie renforcées en Mathématiques/Informatique/Physique et en Anglais.

Chaque étudiant des corps de santé devra choisir 2 unités d'enseignement par an (6 ECTS). Les cours sont disponibles sur Internet (Moodle) afin de faciliter la réalisation des deux cursus en parallèle DFGSM2/DFGSO2- parcours dérogatoire accélééré. Ce programme est proche de celui proposé par l'Ecole de l'INSERM en DFGSM2/DFGSO2 (80 heures). Il peut être réalisé entièrement au 2^{ème} quadrimestre en accord avec l'équipe pédagogique de la licence, l'inscription se faisant en Janvier.

STAGE DE RECHERCHE

Pour valider l'unité stage de recherche il faut :

- S'inscrire administrativement à la scolarité de la faculté de chirurgie dentaire pour tous les corps de santé.
- Assister à l'enseignement d'initiation : 3 jours de cours obligatoires en janvier de 17h à 20h.
- Retirer une convention de stage à la scolarité de la Faculté de chirurgie dentaire (établie sur présentation d'une autorisation du laboratoire d'accueil) au moins **2 mois** avant le début du stage.
La retourner à la scolarité signée par l'étudiant et le laboratoire au moins **3 semaines** avant le début du stage.
Aucun étudiant ne pourra commencer le stage sans les signatures de toutes les parties sur la convention.
- Effectuer un travail de 3 mois puis de 2 mois dans un laboratoire de recherche labélisé nationalement, ou internationalement, sous la supervision d'un chercheur (CR, DR) ou d'un enseignant chercheur (PU, PUPH, MCU, MCUPH).
- Rédiger et présenter oralement un rapport de stage (mémoire) devant un jury.

LE RAPPORT DE STAGE

Il doit comporter vingt pages maximum (introduction avec situation de la question de recherche, matériel et méthodes, résultats, discussion, conclusion).

Présentation sous forme d'article scientifique

Introduction
Matériel et Méthodes
Résultats
Discussion
Bibliographie

Présentation du laboratoire d'accueil

Intitulé
Organigramme
Reconnaissance

Compte –rendu des cours de l'UE stage :

Organisation de la recherche en France
Méthodologie des essais cliniques, statistiques
Principes de l'expérimentation
Mesures d'hygiène et de sécurité :
Exposition à des risques particuliers
Information, formation
Risques liés au travail réalisé

Ce rapport doit être déposé en deux exemplaires 15 jours avant les dates de soutenance à la Scolarité 3^e cycle Faculté de Chirurgie dentaire.

Les dates fixées pour les soutenances du mémoire sont mises en ligne sur le site de la Faculté de chirurgie dentaire.

LA SOUTENANCE

En septembre, à l'issue de la 1^{ère} année et de la 2^{ème} année du parcours dérogatoire **accélééré**, les étudiants sont auditionnés par un Jury en septembre

VALIDATION DES DEUX ANNEES DU PARCOURS DEROGATOIRE ACCELERE

1/ En DFGSM2-DFGSO2

Le passage de l'étudiant à l'étape suivante se fera :

- Sur la base des notes du DFGSM2-DFGSO2 (2^{ème} année d'étude),
- des notes des deux UEs BIOMIP, choisies en 1^{ère} année,
- des notes de l'UE de master choisi en 1^{ère} année,
- de la note de stage composée de la note de travail en stage, de la note du rapport de stage couplé à un entretien de 10 mn suivi de 20 mn de questions (une seule note),

Chaque note doit être supérieure à 10 sur 20 pour valider cette 1^{ère} année du parcours dérogatoire accéléré. Aucune compensation n'est possible.

Les étudiants n'ayant pas validé la 1^{ère} année du parcours dérogatoire accéléré gardent le bénéfice des ECTS acquis en commun avec le parcours dérogatoire classique de la mention concernée qu'ils peuvent rejoindre.

2/ En DFGSM3-DFGSO3

La validation de l'étudiant se fera :

- Sur la base des notes du DFGSM3-DFGSO3 (3^{ème} année d'étude),
- des notes des deux autres UEs BIOMIP, choisies en 2^{ème} année,
- des notes de l'autre UE de master choisi en 2^{ème} année,
- de la note du stage composée d'une note sur le travail effectué et d'une note regroupant rapport et soutenance,
- de la note sur le projet de recherche .

Le rapport de stage et le projet de recherche seront défendus lors d'un entretien de 10 +10 mn suivi de 20 mn de questions (2 notes).

La note de 10 sur 20 à chacune des UE ainsi que au stage et au projet de recherche est nécessaire pour valider cette 2^{ème} année du parcours dérogatoire accéléré. Aucune compensation n'est possible.

PAS DE CONVOCATION pour ces 2 sessions

Les dates, lieux et heures de passage des candidats sont affichés sur le panneau d'information du Hall de la Faculté de chirurgie dentaire et sont disponibles sur le site de la Faculté de chirurgie dentaire.

Tous les étudiants sont priés d'apporter leur ordinateur portable à la soutenance.
Le réseau informatique de la faculté est compatible avec les PC.
Pour les MAC prévoir un adaptateur.

INSCRIPTIONS

- Vérifiez que votre situation correspond aux modalités d'accès décrites ci-dessus
- La procédure d'Inscription est accessible sur le site de la Faculté de chirurgie dentaire
- Les inscriptions au **parcours dérogatoire accéléré** se prennent à la faculté de Chirurgie dentaire :
FACULTE DE CHIRURGIE DENTAIRE
3, Chemin des Maraichers
31062 Toulouse Cedex 9
Contact : dentaire.scolarite @univ-tlse3.fr

Annexe 1

UE proposées aux étudiants du corps de santé souhaitant l'équivalence de la 1^{ère} année du Master mention Biologie-Santé

- Médecine et Biologie de la Reproduction. Jean Parinaud
- Approche anatomique et radiologique du corps humain. Frédéric Lauwers, Jacques Guitard.
- Biologie et physiopathologie moléculaires de la cellule. Hugues Chap
- Biochimie des dysrégulations métaboliques. Sophie Doisneau-Sixou, Hugues Chap
- Différenciation et oncogénèse, Gilles Favre, J-Pierre Delord
- Immunologie et Mécanismes Physiopathologiques. Antoine Blancher, Michel Abbal
- Méthodologie en Anatomie Pathologique et en Histologie: applications aux modèles animaux. Emmanuelle Uro-Coste et Monique Courtade-Saïdi
- Le Médicament : Introduction à la Pharmacologie Moléculaire, à la Pharmacocinétique et à la Pharmacologie Clinique. Jean Louis Montastruc, Christine Brefel-Courbon
- Mise en forme et biodisponibilité des médicaments. Peggy Gandia et Sophie Cazalbou
- Mécanismes et modélisations en physiopathologie humaine. Ivan Tack
- Physiopathologie des Infections. Christophe Pasquier
- Traceurs, explorations fonctionnelles et métaboliques, Jacques Simon, Pierre Payoux
- Anthropologie et écologie humaine. José Braga
- Methodes et concepts en anthropobiologie. Daniel Rouge et Norbert Telmon
- L'évolution et ses mécanismes : l'homme. Eric Crubézy, Daniel Rougé
- Paléopathologie et Évolution des maladies. Henri Dabernat, Daniel Rougé
- Génétique Humaine et Comparée. Patrick Calvas
- Méthodes et modèles en neurosciences. Jérémie Pariente
- Approche physiopathologique des maladies du métabolisme. Thierry Levade
- Innovations technologiques et santé digestive. Eric Oswald
- Les biomatériaux : matériaux pour la santé. Sophie Cazalbou
- Biotechnologies et ingénierie biomédicale. Bettina Couderc

UE proposées aux étudiants du corps de santé souhaitant valider l'équivalence de la 1^{ère} année du master mention Biotechnologies

- Biotechnologies et ingénierie biomédicale. Bettina Couderc
- Conception et structures des molécules d'intérêt thérapeutiques. Vania Bernardes-Génisson
- Méthodes d'analyse et Contrôle de Qualité des Produits de Santé. Jean-Pierre Souchard



1er SEMESTRE

2e SEMESTRE

RENTREE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE

Rentrée universitaire / Rentrée hospitalière
Lundi 9 septembre 2019 / Lundi 2 septembre 2019

Début des cours
Mardi 10 septembre 2019

Début des cours
Lundi 6 janvier 2020

FIN DES ENSEIGNEMENTS

Fin des cours du 1^{er} semestre
Vendredi 6 décembre 2019
(13 semaines)

Fin des cours du 2nd semestre
Vendredi 10 avril 2020
(14 semaines)

SEMAINE DE REVISIONS

Révisions
Du lundi 9 décembre 2019 au
vendredi 13 décembre 2019

Révisions
Du lundi 13 avril 2020 au
Vendredi 24 avril 2020

EXAMENS

Session d'examens Contrôles Terminaux
Du lundi 16 décembre 2019 au
vendredi 20 décembre 2019

Session d'examens Contrôles Terminaux
Du lundi 27 avril au lundi 4 mai 2020
CSCT (5^e année) : lundi 18 mai 2020

DELIBERATION JURY

Délibération du jury
Lundi 20 janvier 2020 (2^e : 8h30 / 3^e : 8h50 /
4^e : 9h10 / 5^e : 9h30 / 6^e : 9h50)

Délibération du jury
Mardi 26 mai 2020 (2^e : 8h30 / 3^e : 8h50 /
4^e : 9h10 / 5^e : 9h30)
Jeudi 9 juillet 2020 (6^e : 10h00)

Publication des résultats
Mercredi 22 janvier 2020

Publication des résultats
Jeudi 28 mai 2020 (2^e, 3^e, 4^e et 5^e années)
Mercredi 15 juillet 2020 (6^e année à partir de 14h)

Consultation des copies
Du mercredi 29 janvier au mardi 4 février
2020

Consultation des copies (2^e/3^e/4^e/5^e années)
Du mercredi 3 juin au mardi 9 juin 2020

2e SESSION

Session d'examens Contrôles Terminaux
Du lundi 22 juin au vendredi 26 juin 2020

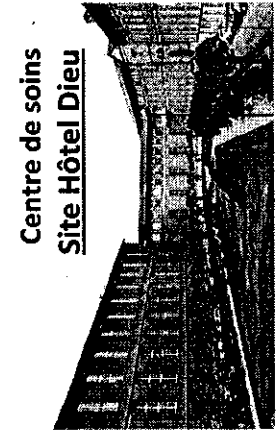
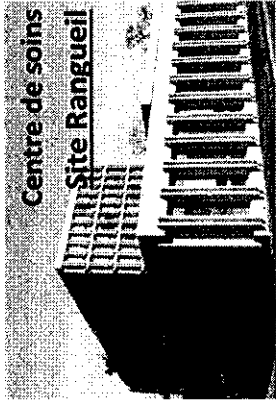
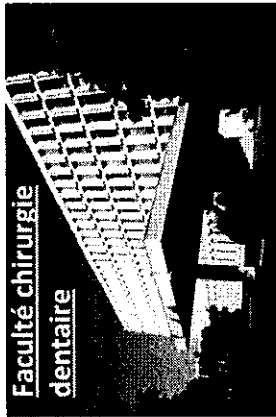
Session d'examens Contrôles Continus CSCT (5^e année)
Du lundi 29 juin au vendredi 3 juillet 2020

Délibération du jury
Jeudi 9 juillet 2020 (2^e et 3^e années : 8h30/
4^e et 5^e années : 9h15)
Vendredi 4 septembre 2020 (6^e année : 8h30)

Publication des résultats
Mercredi 15 juillet 2020 (2^e, 3^e, 4^e et 5^e années)
Vendredi 4 septembre 2020 (6^e année – 14h)

Consultation des copies
2^e, 3^e, 4^e, 5^e années : du 20 au 22 juillet 2020
6^e année : du 8 au 11 septembre 2020





**Vacances hospitalo-
universitaires
des étudiants**

	Rentrée universitaire : Lundi 9 septembre 2019	Ouverture : Lundi 19 août 2019	Ouverture : Lundi 19 août 2019	Ouverture : Lundi 2 septembre 2019
Toussaint	Vendredi 1er novembre 2019	Fermée	Fermée	Fermé
Armistice 1918	Lundi 11 novembre 2019	Fermée	Fermée	Fermé
Vacances de Noël	Lundi 23 décembre 2019 au vendredi 3 janvier 2020 inclus	Fermée du lundi 23 décembre 2019 au vendredi 3 janvier 2020 inclus	Fermée du lundi 23 décembre 2019 vendredi 27 décembre 2019 inclus	Fermé du lundi 30 décembre 2019 au vendredi 3 janvier 2020 inclus
Lundi de Pâques	Lundi 13 avril 2020	Fermée	Fermée	Fermé
Vacances de Printemps	Lundi 13 avril 2020 au Vendredi 17 avril 2020 inclus	Fermée du lundi 13 avril 2020 au Vendredi 17 avril 2020 inclus	Fermée du lundi 13 avril 2020 au Vendredi 17 avril 2020 inclus	Fermé du lundi 6 avril 2020 au vendredi 10 avril 2020 inclus
Fête du travail	Vendredi 1 ^{er} Mai 2020	Fermée	Fermée	Fermé
Victoire 1945	Vendredi 8 Mai 2020	Fermée	Fermée	Fermé
Ascension (Pont)	Jeudi 21 mai au vendredi 22 mai 2020 inclus	Fermée	Fermée	Fermé
Pentecôte	Lundi 1 ^{er} juin 2020	Fermée	Fermée	Fermé
Fête Nationale (Pont)	Lundi 13 juillet 2020 au mardi 14 juillet 2020 inclus	Fermée	Fermée	Fermé
Assomption Vacances Été		Fermée du jeudi 23 juillet au mercredi 19 août 2020 inclus	Fermé du lundi 20 juillet 2020 au mercredi 19 août 2020 inclus	Fermé du jeudi 20 août 2020 au vendredi 28 août 2020 inclus

Dates importantes

Etudiants :

- Stage infirmier DFGSO 2^e année : du vendredi 23 août au vendredi 6 septembre 2019 inclus
- Stage AFGSU (5^e année) : du mardi 2 juillet 2019 au vendredi 19 juillet 2019 inclus et du mercredi 4 au vendredi 6 septembre 2019 inclus
- Rentrée en stage clinique des étudiants de 4^e année, 5^e année et 6^e année : lundi 2 septembre 2019
- Accueil des nouveaux étudiants (DFGSO 2^e année) : lundi 9 septembre 2019
- Remise de l'attestation de stage infirmier par les étudiants de 2^e année : lundi 9 septembre 2019
- Remise du carnet de stage clinique aux étudiants de 4^e année : lundi 9 septembre 2019
- Remise des « caisses » aux étudiants de 5^e année : lundi 9 septembre 2019 de 14h30 à 16h30
- *Rentrée hospitalière des futurs étudiants de 4^e année (2020-2021) : lundi 31 août 2020 à 9h en amphithéâtre*

Enseignants :

- Remise des notes contrôles continus au service scolarité
 - 1^{er} semestre : mercredi 11 décembre 2019
 - 2^e semestre : lundi 20 avril 2020
 - 2^e session : lundi 6 juillet 2020
- Jury CSCT
 - 1^{ere} session : Lundi 18 mai 2020
 - 2^e session : lundi 6 juillet 2020
- Remise des résultats du stage clinique :
 - 1^{ere} session :
 - 4^e et 5^e années : jeudi 30 avril 2020
 - 6^e année : mardi 30 juin 2020
 - 2^e session :
 - 4^e et 5^e années : mardi 30 juin 2020
 - 6^e année : mardi 1^{er} septembre 2020

Vacations hospitalières à partir du 15 juillet 2020 :

- **13-14 juillet 2020** : fermé (férié et pont)
- **15-16-17 juillet 2020** : activité normale (les 4^e année le mercredi matin et le jeudi matin ; les 5^e année le mercredi et jeudi après-midi, le vendredi)
- **Du 20 juillet au 28 août 2020** :

Activité réduite (activité non programmée)

Doivent être présents TOUS les jours 6 étudiants de 4^e année (futur 5) et 6 étudiants de 5^e année (futur 6) – Pas d'échange autorisé entre promotion.

La répartition se fait sur la promotion entière et les étudiants vont indifféremment à l'Hôtel-Dieu (ouvert du 20 juillet au 19 août 2020) ou à Rangueil (ouvert du 20 au 28 août 2020).

- **Le 31 août 2020** : les étudiants changent d'année
 - **Du 31 août au 4 septembre 2020** :
 - Les 4^e année sont en observation et en formation (accueil de la promotion entière en amphitheâtre le lundi à 9 heures)
 - Les 5^e année sont présents sur leur nouveau site le mercredi matin et le jeudi et vendredi toute la journée
- Les 6^e année sont présents sur leur nouveau site le lundi et mardi toute la journée ainsi que le mercredi après-midi